



CONVOCATION AG extraordinaire Juin 2023

Les membres de l'association LA DEBANDADE- chœur d'hommes de François- Sont convoqués à l'assemblée extraordinaire qui se tiendra :

- **Mercredi 28 juin 2023 à 18h30** –salle des associations de François (4 rue de l'église)

Ordre du jour :

- Changement de statut lié à la date de notre assemblée générale (votation)
- Changement d'adresse de notre siège social
- Point sur nos 30 ans

Rappel :

NB : l'article 2.1 de la charte de la Débandade stipule que le bureau doit se composer de 6 membres au moins, de ce fait

En cas d'impossibilité de participer à L'AG, conformément à l'article 12 des statuts

Il est possible de vous faire représenter par un autre membre présent le jour de L'AG

Pour cela vous devez établir un pouvoir avec le coupon ci dessous à transmettre au président avant l'ouverture de L'Assemblée générale

Le secrétaire : Martial Devaux

Le Président : Christian Schmitt

LA-DEBANDADE- Chœur d'hommes de François

POUVOIR :

Conformément à l'article 12 des statuts de l'association.

Je soussigné

Donne pouvoir à

Pour me représenter à l'assemblée générale extraordinaire du
(Inscrire <<bon pour pouvoir>> et signer

